

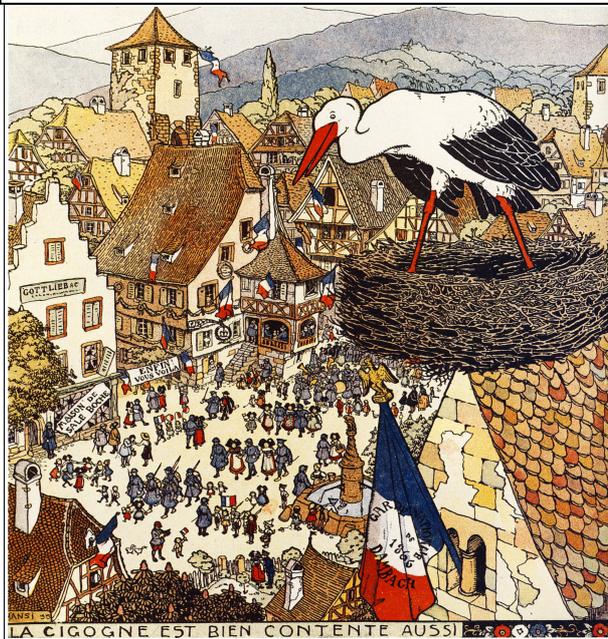
**THÈME 1 : Un siècle marqué par les affrontements idéologiques et militaires**

**II. D'une guerre à l'autre : 1919- 1939**

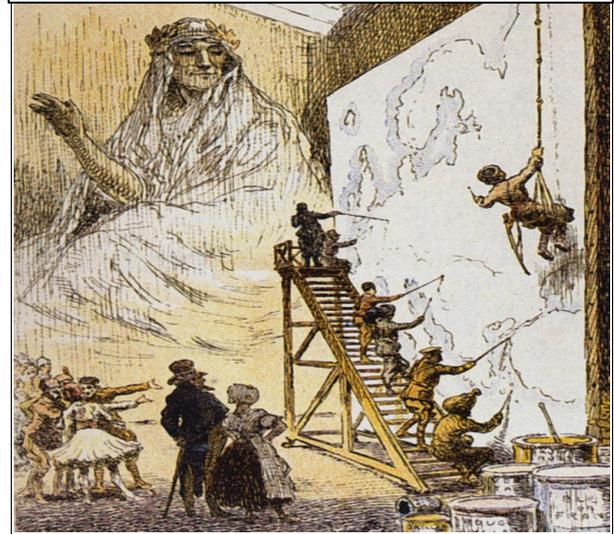
Plan du cours		Plan de la partie	
I. L'entrée dans le siècle : La Première Guerre mondiale II. D'une guerre à l'autre : 1919- 1939		A.	1. Des années folles à la grande dépression 2. La crise de 1929 et ses conséquences. 3. Penser l'Europe
A)	La crise des démocraties libérales		
B)	Le communisme et l'Union soviétique	B.	1. L'idéologie communiste 2. Révolutions soviétiques, conséquences et portée 3. L'URSS de Lénine à Staline
C)	En France : le Front populaire	C.	1. la crise du 6 février 1934 2. L'expérience du Front populaire 3. La politique des loisirs du Front populaire
D)	Totalitarisme, fascisme italien et nazisme	D.	1. La notion de totalitarisme 2. L'Italie fasciste 3. L'Allemagne nazie 4. L'URSS de Staline
Conclusion II			

**ACTIVITÉ N°1 : LA QUESTION DE L'ALLEMAGNE**

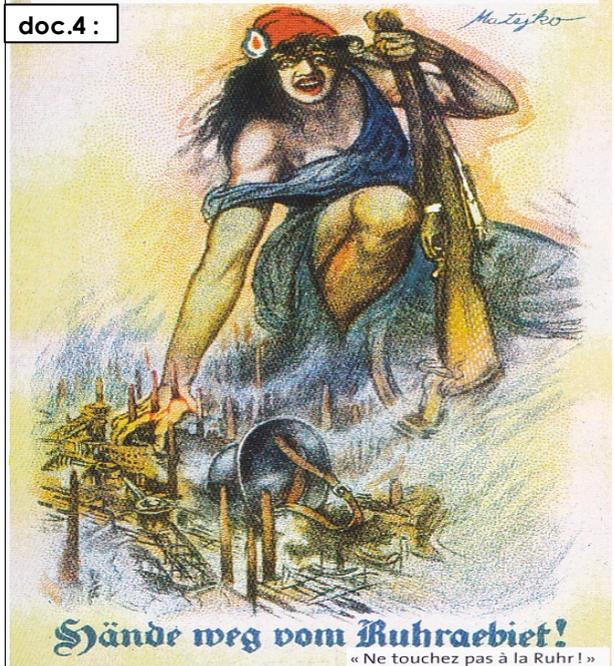
doc.1 : Le retour des provinces perdues (1918 ; Hansi)



doc. 2 : Les vainqueurs de la Grande guerre redessinant la carte de l'Europe Carricature parue dans Le Rire (1919 G. Meunier)



La France vue par les Allemands. Affiche allemande de 1923



12 Pages 12 Pages

**Le Petit Journal**  
illustré

HERDOMADAIRE 61, rue Lafayette, Paris PRIX : 0 s. 30  
20 Mars 1921

doc. 3:

**Le Quart d'heure de Rabelais**  
Il n'est si mauvais payeur qu'on ne puisse saisir. Les chefs d'États alliés se décident à présenter leur note à l'Allemagne qui, bon gré, mal gré, devra l'acquitter.

« L'Allemagne paiera » Le Petit Journal, 20 mars 1921.

**doc.5 :****L'occupation de la Ruhr**

Pour Raymond Poincaré, l'achoppement essentiel était celui des Réparations. La France commençait seulement à comprendre que sa monnaie avait été ébranlée par la guerre et que le franc ne garderait de valeur qu'autant que l'Allemagne paierait. Or l'Allemagne dépérissait de l'inflation totale qui m'avait si vivement frappée à Berlin. Inflation qui se doublait de mouvements séparatistes, de grèves, de subversions civiles. Le désarroi du Deuxième Reich était tel que, manquant aux livraisons auxquelles il s'était engagé, en dernier lieu, il avait présenté aux Alliés une demande de moratoire [...].

Devant les manquements de l'Allemagne, le sang de Raymond Poincaré n'avait fait qu'un tour. Soutenu par la Belgique et à titre de sanction, il avait, le 11 janvier 1923, délibérément occupé la Ruhr. Toutefois, il s'était rapidement heurté à la résistance passive des industriels allemands, résistance qui n'avait pas tardé à frapper de mort économique le gage qu'il avait saisi. Mais il ne s'était pas laissé manœuvrer. Nos ingénieurs et nos ouvriers connaissaient les techniques du minéral de fer et du charbon aussi bien que les ingénieurs et les ouvriers rhénans. [...] Raymond Poincaré avait tout simplement fait administrer la Ruhr par des Français. La région avait alors repris vie si promptement que l'Allemagne, humiliée et désespérée, s'était sentie à bout de forces. Encore une fois, il lui avait fallu capituler.

L. Weiss\*, *Mémoires d'une Européenne, 1919-1934*, Payot, 1970.

\* Journaliste, auteur de plusieurs ouvrages relatifs à la construction européenne.

**doc.6 :**

«Ma chère Maman,

Voici donc la paix signée. Il reste à la faire exécuter par l'ennemi, car tel que nous le connaissons, il ne fera rien, il ne cédera rien, il ne paiera rien, [à moins] qu'on ne le contraigne, et non pas seulement au moyen de la force, mais bien par la dernière brutalité. C'est le seul procédé à employer à son égard.

Nous tenons, et il nous faut absolument garder, la rive gauche du Rhin. Les motifs d'y demeurer ne manqueront certes pas, car je ne crois pas une seconde à des paiements sérieux d'indemnités de la part de l'Allemagne. Non pas certes qu'elle ne puisse payer, mais parce qu'elle ne le veut pas. Au fur et à mesure des années, l'Allemagne se redressant deviendra plus arrogante, et finalement ne nous paiera pas à beaucoup près ce qu'elle nous doit. Il faut craindre du reste que nos alliés ne soient d'ici à très peu de temps nos rivaux et ne se désintéressent de notre sort. La rive gauche du Rhin devra donc nous rester.»

Charles de Gaulle,  
1919, in *Lettres, notes et carnets (1919-1940)*.

**La position britannique****doc.7**

Le jour même de l'entrée dans la Ruhr, M. Poincaré fit une déclaration à la Chambre puis au Sénat. Il démontra la légitimité de sa décision en retraçant les avatars de l'alliance franco-anglaise et surtout en rappelant la mauvaise foi systématique du débiteur allemand. L'arbitrage des banquiers, proposé par la Grande-Bretagne, était inacceptable. [...] La France a besoin de coke pour alimenter ses usines reconstruites, d'engrais azotés pour son agriculture. Ces livraisons sont dues au titre des réparations. [...] Voilà pourquoi nos ingénieurs sont dans la Ruhr: « Nous allons chercher du charbon et voilà tout [...] ». Il est regrettable que l'Angleterre n'ait pas compris que les réparations sont une nécessité vitale pour la France. Son abstention rendra la saisie des gages « fatalement moins productive ». [...]

L'Angleterre s'inquiétait d'une éventuelle mainmise française sur l'ensemble de la Rhénanie: après avoir recouvert l'Alsace-Lorraine, les Français prenaient pied dans la Ruhr [...] enfin, la France semblait vouloir profiter des grèves et de l'agitation en Sarre pour s'implanter solidement dans le territoire grâce à une nouvelle réglementation administrative, monétaire, douanière. [...]

Le secrétaire d'État au Foreign Office proposait, comme l'Allemagne, la réunion d'une conférence d'experts. Il affirma que l'occupation de la Ruhr n'était pas autorisée par le traité de Versailles et que la thèse du gouvernement du Reich était fondée. La France était soupçonnée de vouloir s'établir définitivement sur le Rhin.

Édouard BONNEFOUS\*, *Histoire politique de la III<sup>e</sup> République*, PUF, 1960.

\* Ancien ministre des gouvernements Poincaré et Briand.

**Le dénouement****doc.8 :**

Le 26 septembre 1923, Stresemann a fait officiellement connaître que la résistance passive était terminée [...]. Pour Raymond Poincaré, c'est un succès caractérisé [...]. Il ne s'agit plus maintenant que de récolter le fruit de tant d'efforts.

Raymond Poincaré n'y songe pas, ou ne le désire pas. [...] il ne s'était pas arrêté aux récriminations, aux protestations britanniques. Il lui était, néanmoins, désagréable d'être en mauvais termes avec la Grande-Bretagne et il souhaitait que cette tension ne se prolongeât pas. Il ne lui échappait pas non plus que, dans l'opinion mondiale, la France avait eu le rôle ingrat du plus fort qui brutalise le plus faible et que sa position morale en souffrait. Il ne pouvait pas, au surplus, ne pas s'inquiéter des assauts qui avaient été dirigés contre le franc, sur les places étrangères, et qui avaient gravement endommagé la monnaie nationale.

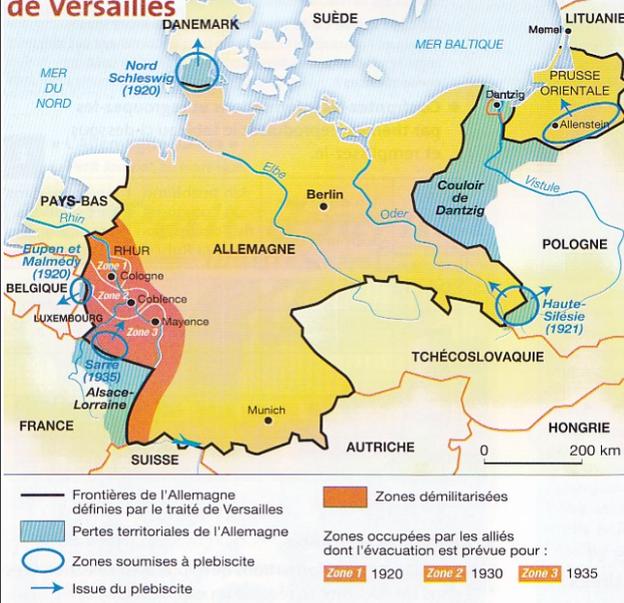
Pour ces raisons, sans doute, il céda aux pressions qui furent exercées sur lui. [...]

Il accepta finalement que fussent formés, sous l'égide de la Commission des Réparations, deux Comités d'experts [pour] rechercher les moyens d'équilibrer le budget allemand et de stabiliser la monnaie, et, par conséquent, établir un plan de paiement des réparations, qui ne mit en péril, ni le budget, ni la monnaie. [...]

Le 16 avril 1924, le gouvernement du Reich donna son acceptation [au plan Dawes]. L'Angleterre, la Belgique, l'Italie suivirent. Le 25 avril, Raymond Poincaré y souscrivit à son tour. [...] l'occupation de la Ruhr devait laisser dans les sentiments de la plupart des Allemands des traces profondes. Leur gallophobie en fut accrue. Ils avaient été humiliés, ulcérés dans leur orgueil, furieux de constater leur impuissance, indignés d'une attitude qu'ils considéraient comme un scandaleux abus de la force vis-à-vis d'un peuple sans défense. La propagande des nationalistes, celle des Hitlériens notamment, y trouva une occasion de rebondir et c'est à partir de ce moment que les excitations des Nazis à la haine et à la vengeance éveillèrent de larges échos.

André FRANÇOIS-PONCET\*, *De Versailles à Potsdam*, Flammarion, 1948.

\* Ancien ambassadeur.

**L'Allemagne au lendemain du traité de Versailles****doc.9 :**

**partie A) ANALYSER DES CARICATURES :**

**docs 1 à 4 et 9 :** D'après ces documents et vos connaissances :

- 1) Présenter de manière synthétique ces documents. (*nature, identité, message et contexte*)
- 2) Quels sont les motifs de mécontentement de l'Allemagne ?
- 3) Que réclame la France ?
- 4) Quel sentiment de l'Allemagne vis-à-vis de la France révèle le doc. 4 ?
- 5) Quel détail montre le désir de vengeance de l'Allemagne ?

**partie B) COMMENTAIRE D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE**

**docs 5 à 10 :** Suivre les étapes :

**étape 1: PRÉSENTER les documents**

- **au brouillon : IDENTIFIER les documents :**

- quels sont les types de documents présentés ici et leurs auteurs ?
- A quel titre les auteurs de ces documents s'expriment-ils ?

a) **Rédiger l'introduction**

- accroche : faire une référence rapide au Traité de Versailles.
- problématique : Quels enjeux représentent les Réparations et leurs paiement ?
- présenter le plan (*cf tableau*)

**étape 2 : SÉLECTIONNER & CLASSER les informations**

*doc. 5*

- b) Que demande la France ? Pourquoi ?
- c) L'Allemagne est-elle en mesure de répondre à la France ?
- d) Quel est le processus selon L. Weiss qui conduit à l'occupation de la Ruhr ?
- e) Comment réagissent les Allemands ? Avec quels résultats ?

*doc. 6*

- f) Quels sont les craintes de De Gaulle en 1919 ?
- g) Que préconise-t-il ?

*doc. 7*

- h) Comment Poincaré justifie-t-il l'occupation de la Ruhr ?
- i) Quelle est la réaction de l'Angleterre ? Pourquoi ?

*doc. 8*

- J) Quel est la situation le 26 septembre 1923 ?
- k) Pourquoi Poincaré ne l'exploite-t-il pas ?
- l) Comment est alors réglé le problème des Réparations ?
- m) Quelles en sont les conséquences ?

**étape 3. : CONFRONTER & REGROUPER les informations par thème :**

*au brouillon :* Reproduire et remplir au brouillon le tableau ci-dessous :

	Un dû et une nécessité pour la France		Un problème à l'origine de l'occupation de la Ruhr		Un enjeu dans les relations internationales après guerre	
		Mobilisation des connaissances :		Mobilisation des connaissances :		Mobilisation des connaissances :
Doc.5						
Doc.6						
Doc.7						
Doc.8						
Les autres documents 1 à 4 peuvent être mis dans la colonne « connaissance personnelle »						

**étape 4. : RÉDIGER UNE SYNTHÈSE**

- répondre à la problématique en vous appuyant sur les documents :
- en utilisant les réponses préalablement fournies et classées (**étapes 2 et 3**).
- en suivant le plan imposé (**étape 3**) afin de procéder par thèmes.
- sans faire d'analyse document par document ni à l'inverse une dissertation générale

**étape 5. : RÉDIGER UNE CONCLUSION qui réponde à la problématique** (s'appuyer sur le doc. 10)

**doc. 10:**

**« Arrière les fusils, les mitrailleuses, les canons »**

Ah ! messieurs les détracteurs de la Société des nations [...], est-ce que ce qui se passe aujourd'hui aurait été possible s'il n'y avait pas une Société des nations ? Est-ce que ce n'est pas un spectacle émouvant que, quelques années après la plus effroyable guerre qui ait jamais bouleversé le monde, alors que les champs de bataille sont encore humides de sang, les mêmes peuples qui se sont heurtés si rudement se rencontrent dans cette assemblée pacifique et échangent leur volonté commune de collaborer à l'œuvre de paix universelle ! Quelle est la signification de ce jour pour l'Allemagne et pour la France ? Cela veut dire : c'est fini la série de rencontres douloureuses et sanglantes dont toutes les pages de l'Histoire sont tachées par le passé ; c'est fini la guerre entre nous ! À la surface de nos pays, plus de guerre, plus de solution brutale, violente, sanglante pour régler nos différends qui, certes, n'ont pas disparu. Désormais, c'est le juge qui dira le droit ; comme les individus qui s'en vont régler leur différend devant le magistrat, nous aussi nous réglerons les nôtres par des procédés pacifiques. Arrière les fusils, les mitrailleuses, les canons ! Place à la conciliation, à l'arbitrage, à la paix.

Discours d'Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, à l'occasion l'entrée de l'Allemagne à la Société des nations, le 10 septembre 1926.